



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Verena Marti, communication programmes psychosociaux, marti@swisscancer.ch
Tél. direct 031 389 91 54

Date Berne, le 8 novembre 2006

Le traitement est un travail d'équipe La nouvelle relation médecin – patient

Les méthodes thérapeutiques ont plus de succès quand elles ne sont pas choisies uniquement par le médecin, mais de concert avec le ou la patient(e). Pourtant, le nouveau concept de décision partagée ne s'est de loin pas encore imposé dans le quotidien médical. Le 16 novembre 2006, la Journée suisse du cancer sera consacrée à ce sujet.

Cela pourrait nous arriver à nous aussi: le médecin nous convoque à son cabinet suite à un examen et nous annonce: «Vous avez le cancer.» Ce diagnostic est un choc, la capacité de l'intégrer limitée, le jargon médical obscur et nous n'osons pas poser les questions qui se bousculent dans notre tête. La broyeuse de l'appareil médical se met en marche, nous voilà recalés du rang d'individu à celui de patient(e), de «cas» médical. Beaucoup de patients abandonnent encore la responsabilité de leur guérison au médecin et sont contents de ne pas devoir s'informer de tout. Et il se trouve encore des médecins qui apprécient que les patients se plient à leurs prescriptions sans poser de questions. Mais les nouveaux concepts fonctionnent autrement: le médecin n'est plus seul à prendre les décisions médicales; le patient est impliqué dans la décision et c'est en tandem qu'ils se préparent à lutter contre la maladie.

Les lacunes de la formation

La pratique montre que les stratégies thérapeutiques débouchent sur de meilleurs résultats quand spécialistes et patients les choisissent ensemble. Beaucoup d'experts soutiennent donc le nouveau concept de décision partagée. Dans la pratique quotidienne de la médecine et des soins, celui-ci est pourtant peu appliqué. En effet, il est rare qu'un médecin demande au patient comment il a compris les informations et dans quelle mesure il aimerait prendre part au processus décisionnel. Au lieu d'aborder le médecin



comme un partenaire, les malades subissent le cours des choses, intimidés qu'ils sont par l'environnement inhabituel de l'hôpital ou du cabinet, et dépassés par le jargon technique et leur propre maladie. Mais les médecins se heurtent aussi à des limites: il n'est pas simple d'impliquer les patientes et les patients dans des décisions médicales compliquées sans trop en exiger d'eux quand le temps de surcroît est compté. D'autant plus que la nécessité médicale ne laisse pas toujours le choix et que la communication avec le patient et ses proches, ainsi que les méthodes de conduite d'entretien, occupent beaucoup trop peu de place dans les études de médecine.

Le médecin vu comme un(e) partenaire

Quand le médecin et le ou la patient(e) fonctionnent en tandem, le médecin ne connaît pas seulement la maladie; il explique aussi ce qu'il en sait et combien il en sait, quel traitement entre en ligne de compte, ce qu'il préconise et où ces soins sont dispensés. Une stratégie thérapeutique individuelle se dessine dans le dialogue avec le patient. Le travail d'équipe repose toutefois sur la réciprocité: le médecin a aussi besoin d'informations. Il ne peut prendre en compte les douleurs, craintes, perceptions et désirs des patients que si ceux-ci les lui communiquent. Il n'est pas rare que le patient se soumette à un traitement complémentaire, sans en aviser son médecin. Or, le médecin supervise l'ensemble du traitement. Il doit savoir tout ce que son patient fait pour sa santé, afin de pouvoir le conseiller, l'accompagner et l'encadrer.

Des objectifs communs

Il ne faut pas s'attendre à ce que toutes les questions puissent être clarifiées dès le premier entretien. Il est parfois judicieux de répartir les entretiens de clarification sur plusieurs consultations. Pendant la durée du traitement qui peut justement être longue en cas de cancer, le médecin et le ou la patient(e) doivent sans cesse s'entendre sur de nouveaux objectifs. De la part du médecin, cela requiert beaucoup de tact et un grand respect de l'autonomie du patient; celui-ci doit pour sa part faire preuve de force, de sens des réalités, mais aussi de confiance en les capacités du médecin.

Le 16 novembre 2006, la Ligue suisse contre le cancer organise à Berne la Journée suisse du cancer sur le thème «décision partagée – pour une meilleure prise en charge?».

Les informations sur ce congrès qui s'adresse aux spécialistes de l'oncologie sont disponibles sur le site www.swisscancer.ch/journeecancer.



Recommandations de la Ligue contre le cancer pour la visite médicale

Voici comment vous devriez vous préparer à un entretien médical:

- Réfléchissez comment vous pouvez décrire le plus précisément possible vos douleurs au médecin.
- Demandez-vous quelles questions le médecin pourrait vous poser.
- De votre côté, qu'aimeriez-vous savoir concrètement?
- Vous vous sentez peu sûr(e) de vous avant cette visite médicale? Dans ce cas, demandez à une personne de confiance de vous accompagner.
- Prenez des notes et amenez-les à l'entretien.

Voici à quoi vous devriez faire attention pendant l'entretien:

- Si vous n'avez pas compris quelque chose, il faut impérativement le dire au médecin.
- Etes-vous au clair avec les objectifs de l'examen et la nature du traitement?
- Les effets et les effets secondaires des mesures vous ont-ils été exposés?
- Y a-t-il d'autres options que l'examen ou le traitement proposé?
- Si vous souhaitez un deuxième avis, informez-en le médecin.

Ce que vous ne pouvez pas attendre:

- Il y a des questions auxquelles le médecin n'a pas de réponse: pourquoi est-ce à moi que ça arrive, comment ma vie va-t-elle se poursuivre, combien de temps me reste-t-il? Dites-lui néanmoins ce qui vous préoccupe et vous accable; il vous proposera de l'aide et du réconfort.
- Les statistiques sur les chances de guérison ne permettent pas de déduire quoi que ce soit pour votre cas personnel.
- Votre médecin est aussi sujet aux émotions. N'accordez pas une importance démesurée à chacune de ses paroles et au moindre de ses gestes.

Vous obtiendrez de plus amples informations, ainsi que des conseils individualisés, auprès de la Ligue contre le cancer de votre canton, auprès de la Ligne InfoCancer 0800 11 88 11 ou à l'adresse helpline@swisscancer.ch.

InfoCancer

Le service d'information et de conseil de la Ligue suisse contre le cancer répond à toutes les questions sur le cancer et offre une écoute individuelle.

- Ligne InfoCancer **0800 11 88 11**
Lu - me 10-18 h, je + ve 14-18 h
- Informations et conseils *online*: helpline@swisscancer.ch
- Echanges entre personnes concernées: www.forumcancer.ch

La Ligue suisse contre le cancer est une organisation nationale, privée et d'utilité publique. Organisée en association, elle regroupe vingt ligues cantonales et régionales. Financée essentiellement par des dons, elle œuvre dans la recherche, la prévention du cancer et le soutien aux malades. Fondée en 1910, elle a son siège à Berne où elle emploie 70 collaborateurs, pour la plupart à temps partiel. (état : janvier 2006).